



RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1967 B 00006

Numéro SIREN : 955 512 074

Nom ou dénomination : A. LAFONT

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001575

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE VILLEFRANCHE - TARARE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001575**
n° de gestion : **1967B00006**
n° SIREN : **955 512 074 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
18/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A. LAFONT - Société par actions simplifiée
320 rue Georges Foulc 69400 Villefranche-sur-saone -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



320365

1967 B 000008

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : A. LAFONT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 8

Adresse de l'entreprise : 320, RUE GEORGES FOULC BP 90481, 69400 VILLEFRANCHE / S.

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET

9 5 5 5 1 2 0 7 4 0 0 4 0 7

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 31/08/2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	49 482	4 894	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	256 377	132 448	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	38 567	31 865	
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		3 087		
TOTAL (II)		BJ		BK	344 426	172 295	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 858 069	BM	1 266 772	1 591 297
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	8 536 502	BS	3 239 083	5 297 419
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	72 074	BW		72 074
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 792 549	BY	147 761	3 644 788
		Autres créances (3)	BZ	384 753	CA		384 753
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	113 186	CG		113 186	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	113 786	CI		113 786	
	TOTAL (III)	CJ	15 870 919	CK	4 653 616	11 217 303	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 387 639	IA	4 998 041	11 389 598	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	285 630	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise : A. LAFONT

Néant ☐ *

				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé :	3 235 140	DA	3 235 140
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 009 332
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence :	EK	DC	248 752
	Réserve légale (3)			DD	323 514
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :	B1	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	3 909 534
	Report à nouveau			DH	(5 979 691)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	579 173
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	4 325 753
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	653 751
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	653 751
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	105 123
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	4 500 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	74 665
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	849 087
	Dettes fiscales et sociales			DY	582 797
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	252 717
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	45 704
	TOTAL (IV)			EC	6 410 093
	Écarts de conversion passif *		(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 389 598
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	245 245
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	3 506
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 335 428
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	99 186

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : A. LAFONT

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	865 253	FB	1 232	FC	866 485
	Production vendue { biens * services *	FD	12 669 061	FE	844 794	FF	13 513 855
		FG	75 376	FH	498	FI	75 874
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 609 690	FK	846 523	FL	14 456 214
	Production stockée *					FM	135 081
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3 906 682
	Autres produits (1) (11)					FQ	62 257
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 562 234
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 564 442
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 804 766
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(527 421)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 228 699
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	145 111
	Salaires et traitements *					FY	1 719 119
	Charges sociales (10)					FZ	739 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	85 116
						GB	
						GC	3 996 202
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	67 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	(3 412)
	Autres charges (12)					GF	18 818 975
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(256 741)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	92 483
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	26
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	92 509
Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	58 031
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	42
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	58 072
	Total des charges financières (VI)					GV	34 436
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(222 305)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise : A. LAFONT

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 820 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 820 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	157 429
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	801 093
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	60 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 018 523
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	801 477
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 474 743
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 895 570
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	579 173
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	12 504
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	173 987
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 917
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail sur feuillet séparé			
TOTAL GENERAL		1 018 523	1 820 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Société : **A. LAFONT**

Adresse : **320, RUE GEORGES FOULC BP 90481 69400 VILLEFRANCHE /
SAONE**

SIRET : **95551207400407**

APE : **1412Z**

Pour l'exercice 2016 :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation.

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles : les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production.

L'amortissement linéaire est pratiqué à titre économique. Le calcul des amortissements est effectué en fonction des durées d'utilité prévues suivantes:

Pour les constructions et aménagements des constructions, selon les composants sur 60 à 360 mois, soit 5 à 30 ans

Pour les agencements et aménagements divers, sur 96 mois, soit 8 ans

Pour le matériel et outillage industriel, selon les catégories de matériels, sur 48 à 240 mois, soit 4 à 20 ans

Pour le mobilier, sur 96 mois, soit 8 ans

Pour le matériel de transport d'exploitation, sur 48 mois, soit 4 ans

Pour les immobilisations incorporelles hors fonds commercial, sur 24 mois, soit 2 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement : la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation a été constituée du montant de la différence.

Créances : les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont également dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Stocks: les stocks de matières premières et d'approvisionnement sont valorisés au prix d'acquisition, y compris les frais d'approche. Les produits intermédiaires et les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production suivant leur état d'avancement. Ce coût

industriel comprend la matière première, les fournitures, le coût des charges directes et indirectes de production calculé en fonction du niveau d'activité normale. Les produits finis sont valorisés selon la méthode PEPS, premier entré premier sorti. Les intérêts et frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée, actuellement de manière forfaitaire, en fonction de leur rotation. Celle-ci est, par voie de conséquence, réintégrée au résultat fiscal.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite:

L'évaluation actuarielle des engagements a été réalisée selon la méthode Projected Unit Credit (PUC), en utilisant les hypothèses et paramètres suivants:

Taux d'actualisation: 0,89 %

Taux d'inflation: 2 %

Taux de croissance des salaires: 1 %

Tables de mortalité Insee 00-02 Hommes et Femmes

Age de départ à la retraite:

Cadres: 63 ans

Non cadres: 62 ans

Le montant de l'engagement calculé s'élève à 667 446 €

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE): Le produit du CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis de renforcer le fonds de roulement.

Société : **A. LAFONT**
Adresse : **320, RUE GEORGES FOULC BP 90481**
69400 VILLEFRANCHE / SAONE
Siret : **95551207400407**
Ape : **1412Z**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2016

Le 10 mars 2016 la société Wagram Deelnemingen I BV a cédé l'intégralité de sa participation à la société Cepovett .

Suite à cette cession, la direction générale de la société a été modifiée ainsi que la dénomination sociale. La date de clôture de l'exercice a été fixée au 31 août de chaque année.

Exceptionnellement, l'exercice social 2016 ne comporte que 8 mois contre 12 mois en 2015.

La société bénéficie du soutien financier du groupe matérialisé par des avances en compte courant.

Le 31 mai 2016 la société a cédé son bâtiment situé à Villefranche/Saône à Kwintet Workwear France et a maintenu son activité dans les mêmes locaux en qualité de locataire. La société a également cédé sa marque Kwintet. Les plus-values de cession réalisées s'élèvent à 916 070 € pour l'immeuble et 120 000 € pour la marque.

Afin d'adopter la méthode de Cepovett, la provision pour indemnités de départ en retraite et la provision pour médailles du travail ont été annulées à l'ouverture pour 704 892 € et 25 478 €, respectivement.

La méthode de calcul de la dépréciation des stocks a été maintenue dans les comptes sociaux, excepté sur le point suivant:

- Le calcul des dépréciations en fonction de la rotation des stocks conduit à déprécier de façon progressive les produits dont le stock représente plus de trois mois de ventes. Ce calcul aurait conduit à déprécier des produits réceptionnés dans les six derniers mois à hauteur de 298 834 €. Dans les comptes arrêtés au 31/08/2016 ces nouveaux produits n'ont pas été dépréciés.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Néant.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN	11 389 598
----------------	------------

TOTAL DES PRODUITS	20 474 743
--------------------	------------

TOTAL DES CHARGES	19 895 570
-------------------	------------

RESULTAT DE L'EXERCICE	579 173
------------------------	---------

A. LAFONT
Société par actions simplifiée au capital de 3 235 140 euros
Siège social : 320 rue Georges Foulc
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
955 512 074 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 10 FEVRIER 2017

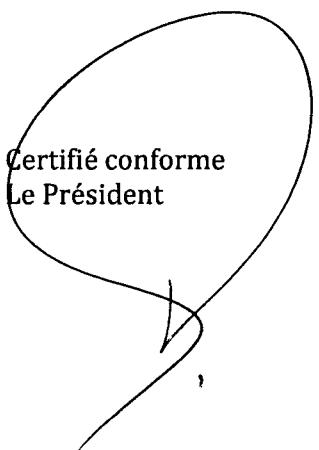
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 579.173 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	579.173 euros
Au compte "report à nouveau" en amortissement des pertes antérieures	
S'élevant ainsi à -5.400.518 euros	

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président





KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

FB Audit

415 avenue de l'Argensol
84100 Orange

A. Lafont S.A.S.

Siège social : 320 rue Georges Foulc - 69400 Villefranche sur Saône
Capital social : €3.235.140

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 août 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 8 mois clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A. Lafont S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant : votre société a repris en situation nette au 1^{er} janvier 2016 les provisions constituées antérieurement au titre des engagements de fin de carrière et de médailles du travail s'élevant respectivement à € 704.892 et € 25.478, comme exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice 2016 » de l'annexe des comptes annuels. Ce changement de méthode, qui conduit à une dégradation de la qualité de l'information financière, n'est pas autorisé selon les normes et principes comptables applicables en France.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

La société valorise ses stocks de matières premières et d'approvisionnements, et constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks » de l'annexe. La note « Faits caractéristiques de l'exercice 2016 » de l'annexe fait état du changement d'estimation intervenu au cours de l'exercice quant aux modalités de dépréciation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans les notes de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

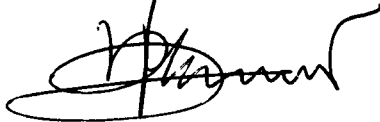
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 26 janvier 2017

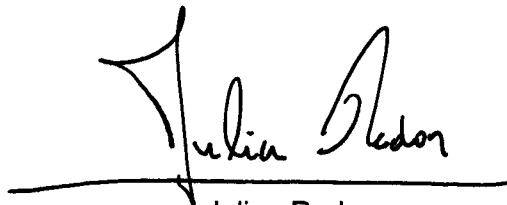
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Massonnat
Associé

Orange, le 26 janvier 2017

FB Audit



Julien Redon
Associé